



Français du monde-adfe

Section de Rome et du Latium

Lettre d'Information n°13

avril 2014

EDITO

Exerçons notre droit de vote

Le 25 mai prochain nous voterons pour des députés européens. Tous les citoyens européens sont concernés, et en particulier nous, Français d'Italie.

Le 25 mai, nous voterons également pour [les conseillers consulaires](#) de la circonscription *Italie du Sud, Malte et Vatican*.

Focus sur les élections consulaires

Notre association Français du monde-adfe soutient la liste

Français du monde, ensemble et solidaires à gauche

Liste soutenue par le Front de gauche et par le Parti socialiste

constituée d'adhérents des sections Français du monde-adfe de Rome et de Florence:

1. Françoise MANSSOURI (54 ans, ingénieur, présidente de la section Fdm-adfe de Rome – Front de gauche)
2. Olivier SPIESSER (46 ans, enseignant, Rome – Parti socialiste)
3. Gaëlle BARRE (41 ans, chargée d'affaires, présidente de la section Fdm-adfe de Florence – Parti socialiste)
4. Pierre ZOCCO (50 ans, enseignant, Rome – Parti socialiste)
5. Annita MOTTA (55 ans, bibliothécaire, Rome – syndicaliste)
6. Fabrice MONNIER (45 ans, enseignant, Rome – syndicaliste)
7. Emmanuelle MAGNE (41 ans, assistante commerciale, Rome – Front de gauche)
8. Aurélien TRAINAUD (30 ans, traducteur-interprète, Rome – Parti socialiste)
9. Evelyne CATOLA (60 ans, entrepreneure, Florence – Parti socialiste)
10. Gilles DUBROCA (45 ans, vidéaste, Pérouse – Front de gauche)
11. Corinne POZZI (48 ans, enseignante, Frascati – Front de gauche)

Vous pouvez joindre les candidats à ensembleetsolidairesagauche@gmail.com

et suivre leur campagne sur

facebook.com/electionsconsulaires.italiedusud

ensembleetsolidairesagauche.wordpress.com

twitter.com/Italiedusud

Vous trouverez les 3 listes de candidats pour l'élection des conseillers consulaires dans la circonscription sur le site : candidats.votezaletranger.gouv.fr

Comment sont élus les conseillers consulaires ?

Les conseillers consulaires sont élus au suffrage universel direct à la représentation proportionnelle pour un mandat de 6 ans. Vous pourrez voter selon l'une des modalités suivantes:

PAR INTERNET	À L'URNE	PAR PROCURATION
En vous connectant depuis un ordinateur sur : www.votezaletranger.gouv.fr entre le 14 mai et le 20 mai 2014 (12h, heure de Paris). Vous recevrez prochainement le courrier contenant votre identifiant de vote et le mode d'emploi, puis votre mot de passe par courriel. Vous recevrez également un rappel de votre identifiant par SMS.	Le 25 mai 2014, de 08H00 à 18H00, dans votre bureau de vote situé : ROME PALAIS FARNESE Piazza Farnese, 67 00186 ROMA	Etablie auprès de votre consulat. La personne que vous aurez choisie pourra voter à votre place dans le bureau de vote ci-contre, à condition que votre procuration y soit parvenue avant la date du scrutin et que votre mandataire soit inscrit sur la même liste électorale consulaire que vous.
Conservez-les précieusement ! Identifiant et mot de passe sont indispensables pour voter par internet.	Munissez-vous d'une pièce d'identité ! Elle est indispensable pour voter à l'urne.	

Retrouvez toutes les informations utiles pour ce scrutin sur le site www.votezaletranger.gouv.fr, dont les documents de propagande électorale des candidats qui seront consultables à partir du 5 mai 2014.

LA RUBRIQUE DE LA SECTION Fdm-adfe de ROME et du LATIUM

Découverte du teatro di documenti

Le 8 février, 13 participants ont découvert cet endroit extraordinaire, que vous pourrez retrouver lors de notre prochaine conférence sur Aragon le 12 avril. Carla Ceravolo qui travaille au [teatro di documenti](#) depuis 1996, avec son concepteur Luciano Damiani jusqu'à sa disparition en 2007, puis comme directrice artistique, nous a fait parcourir les différentes salles construites dans la colline de tessons d'amphores romaines du Testaccio. Encore un lieu comme Rome sait en cacher! quelques [photos](#).

Dîner-Débat « Pour une Europe plus juste et solidaire »

Au réfectoire du Lycée Chateaubriand (Villa Strohl-Fern), le vendredi 7 mars dernier, une vingtaine de personnes ont pu écouter et échanger avec deux économistes universitaires, Maurizio FRANZINI (La Sapienza) et Luigi MARENGO (La Luiss) et deux politiques, Marco FUFARO, membre de la direction nationale de Sinistra Ecologia e Libertà, et Fabio AMATO, représentant du Parti de la Refondation Communiste auprès du Parti de la Gauche Européenne). Aucun représentant du Partito Democratico n'a répondu à notre invitation.

Le débat était facilité de main de maître par notre fidèle modérateur, Sandro de TONI, attaché parlementaire et ancien élève du Lycée Chateaubriand.

Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- Pourquoi maintenir la priorité au remboursement des intérêts de la dette alors que tout le monde s'accorde pour la juger nocive ? "Sono Pazzi ?"
- Y a-t-il des solutions alternatives et lesquelles ?
- La révolution informationnelle ne bouleverse-t-elle pas la question de l'emploi ?
- Le vieillissement démographique de l'Europe n'est-il pas un facteur de crise pour ce vieux continent face aux pays émergents ?
- Le concept de "marché" est-il devenu une entité de type religieux ?
- Pourquoi le parti SEL peut-il être "pour Tsipras mais pas contre Schulz" et comment est-ce jouable ?

Les conversations se sont poursuivies, comme d'habitude, autour des tables pendant le repas préparé par les volontaires. Qu'ils en soient remerciés ! Quelques [photos](#).

Commission locale des bourses

La première Commission locale des bourses de la campagne 2014-2015 se réunira à Rome le 14 mai prochain pour examiner 119 dossiers concernant 197 élèves français inscrits dans les établissements d'enseignement français de la circonscription de Rome reconnus par le Ministère français de l'Education nationale (Lycée Chateaubriand et Institut Saint-Dominique à Rome, Lycée Victor Hugo de Florence et Ecole Alexandre Dumas de Naples). Un représentant de Français du monde y assiste de droit.

Par rapport à la campagne précédente, cette deuxième année d'application de la réforme des bourses introduit deux modifications importantes :

- La disparition du mécanisme d'atténuation de la baisse de quotité à 20 %
- La création d'une réserve d'intervention pour les problématiques spécifiques

Le poste consulaire effectue en ce moment le dialogue de gestion préliminaire avec l'agence pour l'enseignement français à l'étranger afin de déterminer l'enveloppe limitative que la commission devra respecter.

Prochaines activités

Suivez nos actualités sur le [site](#) des sections d'Italie

Nos activités sont ouvertes à tous. La plupart nécessitent une inscription, qui nous permet de prévoir une organisation adaptée, et une participation financière, avec en général un tarif préférentiel pour nos adhérents. Si vous n'êtes pas adhérent mais souhaitez figurer sur notre mailing-liste pour être tenu au courant et pouvoir vous inscrire à nos activités, n'hésitez pas à nous le signaler par mail à fdmadferoma@gmail.com.

Le bureau de la section vous propose une rencontre mensuelle tous les 2^{ème} jeudi du mois à 19h, à la librairie-café [Bohemien](#), via degli Zingari, 36, dans le quartier Monti, métro Cavour. Cette activité est d'accès libre, sans inscription ni participation financière en dehors de la consommation. Prochains rendez-vous le **10 avril** et le **13 mars**.

Samedi 12 avril, nous vous convions à une conférence de Bernard Vasseur, directeur de la maison Elsa Triolet - Aragon, « [Aragon et la guerre de 14](#) », au teatro di documenti.

LA RUBRIQUE DES FRANCAIS DU MONDE

Population française inscrite à l'étranger au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, **1 642 953** de nos compatriotes étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France, soit une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. Avec un taux de croissance annuel moyen de 3 %, le nombre de Français inscrits au registre a augmenté de près de 35 % au cours des dix dernières années. En nombre d'inscrits, l'Italie est à la 9^{ème} place avec **46 896** inscrits au registre, soit moins 0,2 % par rapport à l'année 2012. La moitié des inscrits est établie en Europe, dont un tiers a la double-nationalité.

L'inscription au registre mondial est vivement conseillée mais n'est pas obligatoire. De ce fait, et particulièrement en Europe et en Amérique du Nord, un certain nombre de nos compatriotes français expatriés ne se font pas connaître des services consulaires. De manière ponctuelle, les postes consulaires procèdent à des estimations du nombre de Français non-inscrits au registre. Bien qu'incomplètes et à manier avec prudence, certaines projections permettent d'estimer que plus de deux millions de Français sont établis hors de France, de manière plus ou moins permanente.

Vous trouverez [sur le site du Ministère des Affaires étrangères un article complet avec les dernières statistiques disponibles au 31 décembre 2013.](#)

Vingtième session de l'Assemblée des Français de l'étranger

La vingtième session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger s'est tenue à Paris du 3 au 8 mars 2014.

Les participants ont notamment discuté de la mise en œuvre de la loi n° 2013-657 du 22 juillet 2013 qui apporte des modifications importantes au fonctionnement de cette instance. Des points d'informations ont également été faits sur les perspectives de l'enseignement français à l'étranger et la fiscalité des non-résidents.

Les présidents de chacune des commissions de l'Assemblée ont par ailleurs présenté le bilan de leurs travaux et proposé des pistes de réflexion pour les chantiers qui sont au cœur des préoccupations des Français de l'étranger : affaires sociales, sécurité, services consulaires, enseignement, emploi et fiscalité.

Les prochaines élections des conseillers de l'Assemblée des Français de l'étranger, qui prévoient son renouvellement complet, auront lieu les 21 et 22 juin. La prochaine session plénière de l'Assemblée est prévue du 6 au 11 octobre.

AGENDA

jeudi 10 avril à 19h au caffè Bohémien (via degli Zingari, 36 - métro Cavour) : le café mensuel pour se retrouver autour d'un verre

Samedi 12 avril à 18h : [conférence « Aragon et la guerre de 14 »](#) de Bernard Vasseur, directeur de la maison Elsa Triolet - Aragon au Teatro di documenti (Via Nicola Zabaglia, 42, quartier Testaccio, métro B - station Pyramide)

jeudi 8 mai à 19h au caffè Bohemien (via degli Zingari, 36 - métro Cavour) : le café mensuel pour se retrouver autour d'un verre

mercredi 14 mai : participation d'un représentant de la section Fdm-adfe à la 1^{ère} Commission locale des bourses de l'année 2014-2015, à l'ambassade

mercredi 14 mai – mardi 20 mai : vote par internet pour les élections consulaires

dimanche 25 mai : vote à l'urne ou par procuration pour les élections européennes et consulaires

INFOS PRATIQUES

Un nouveau moyen de rouler en voiture à Rome sans avoir de voiture personnelle : CAR2GO

Parc de 501 petites voitures :

- destinées à tout détenteur du permis de conduire et d'une carte bancaire, titulaire d'une carte de membre*, servant à ouvrir et fermer la voiture
- respectueuses de l'environnement
- accessibles aux Zones à Trafic Limité
- bénéficiant du stationnement gratuit dans toute la ville y compris dans les parkings à bandes bleues

Prix de la location (inscription en une fois, plus tarif selon la durée et le nombre de kms) :

- 19 € à l'inscription, validité permanente, aucun renouvellement demandé
- 0,29 € par minute d'utilisation, assurance incluse, 14,90 € par heure, 59 € par jour
- Gratuité pour les 50 premiers kms, puis 0,29 € par km à partir du 51^{ème} km

Réservation gratuite et valable 30 minutes par iPhone ou smartphone Android ou sur le point CAR2GO le plus proche

* carte de membre à retirer à la station de métro CIPRO (ligne A) ou sur l'un des points indiqués sur le site web www.car2go.com

Concrétisez votre soutien à Fdm-adfe, rejoignez-nous et
adhérez à

Français du monde-adfe
Section de Rome et du Latium
fdmadferoma@gmail.com

Visitez notre nouveau site web
www.francais-du-monde.org/site-section/italie
notre page facebook
[Français du monde adfe Rome](#)

N'hésitez pas à diffuser largement la lettre d'information de Fdm-adfe section de Rome et du Latium

NB: en application du code électoral, vos élus ont accès à la liste électorale de leur circonscription, ainsi qu'aux mails qui y sont portés pour les Français de l'étranger. Cet envoi n'a pas pour objectif d'encombrer inutilement votre messagerie, mais bien d'informer les ressortissants français de Rome et ses environs. Il vous suffit de cliquer ci dessous pour que votre mail soit supprimé de notre fichier.